

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Reprise des fêtes et rites traditionnels :
De chaudes empoignades des Evala en pays kabye à partir du 9 juillet prochain

PP.4-5



● En intégralité le calendrier complet

Pas de meeting de la DMK
Samedi prochain :

Les vraies raisons



P.7 Le ministre Yark Damehame

Fédération Togolaise de Sport Boules

Dominique GNAZO pour un nouveau départ

P.7



Nuisances sonores : Après les lieux de cultes
A quand la répression des bars, plus "nuisants" que tout?

P.6



Bienfaits et vertus du pain de singe



2^{ème} Forum annuel économique de Doha, au Qatar :

Faure Gnassingbé P.3

présente les atouts du Togo aux investisseurs



Tête-à-tête entre Faure Gnassingbé et Son Altesse Cheikh Tamim Bin Hamad Al Thani du Qatar

Lutte contre la surcharge dans l'espace UEMOA :

L'institution dote le Togo d'une deuxième station de pesage à basse vitesse

P.2



Lutte contre la surcharge dans l'espace UEMOA :

L'institution dote le Togo d'une deuxième station de pesage à basse vitesse

Dans le souci de protéger la population surtout les usagers de la route et conserver le réseau routier dans un bon état dans son espace de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a doté le Togo d'une nouvelle station de pesage à basse vitesse, après celui de Djéréhouyé en attendant la troisième en construction à Mango. Ce deuxième joyau implanté à Tsévié (Région maritime), a été officiellement remis le jeudi 16 juin 2022 au gouvernement par la Commission de l'Uemoa.

Cette nouvelle station de pesage à basse vitesse de Tsévié, financée et construite par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, a été inaugurée et remise aux autorités de la République togolaise par M. Jonas GBIAN, commissaire de l'UEMOA chargé du département de l'aménagement du territoire communautaire et des transports. C'était en présence de Mme Zouréhatou KASSAH-TRAORÉ, ministre des Travaux Publics, de M. Affoh ATCHADEJJI, ministre des Transports Routiers Aériens et Ferroviaires et des membres de la Société Autonome Financière de l'Entretien Routier (SAFER).

Pour le commissaire de l'UEMOA, cette station est construite en application de l'un des règlements les plus connus de l'UEMOA. Il s'agit du règlement n° 14/2005/CM/UEMOA, relatif à l'harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transports de marchandises dans les Etats membres de cette communauté de 8 pays.

« L'application de cette réglementation communautaire nécessite des équipements et infrastructures spécifiques au niveau des Etats. C'est pourquoi la commission a décidé d'apporter un appui aux Etats membres par la construction et l'équipement dans chaque Etat d'une station de pesage à la sortie des principaux ports des pays côtiers et sur les principaux corridors sans littoral », a-t-il expliqué.

Construit sur une superficie de 4 hectares et doté de plusieurs équipements (voies de circulation, parking et aires de déchargement, matériel de pesage et de contrôle de gabarit, entre autres), l'ouvrage est une matérialisation de l'application d'un point important des textes communautaires (le Règlement 14). Selon les termes de ce dernier, « la Commission de l'Union apporte un appui aux Etats membres par la construction et l'équipement, dans chaque Etat, d'une station de pesage, à la sortie des principaux ports des pays côtiers et sur les principaux corridors des pays sans littoral, soit au total 8 stations de pesage ». le ministre Zouréhatou



Kassa-Traore a exprimé la gratitude du gouvernement togolais au président de la Commission de l'UEMOA pour les actions entreprises, en vue, dira-t-elle, de la consolidation de l'intégration régionale et pour l'accompagnement permanent des Etats membres de l'union.

« En dépit des efforts consentis par le gouvernement togolais, le réseau routier est soumis à de dures épreuves, notamment les excès de vitesse, la surcharge et le vandalisme. La mise en œuvre du règlement 14 a permis de définir et d'harmoniser les normes et les procédures de contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds et de transports de marchandises dans les Etats membres de l'UEMOA prend tout son sens », a-t-elle lancé, ajoutant que cet ouvrage vient renforcer les efforts du gouvernement togolais dans la mise en œuvre du règlement 14. Elle a poursuivi avec la diagnos-

tic de la dégradation du réseau routier national. « Sur nos routes, ce sont surtout les poids lourds qui endommagent de façon prématurée les infrastructures », a déploré la ministre des travaux publics, Zouréhatou Kassa Traoré, avant d'avertir : « la tolérance zéro pour la surcharge routière entrera bientôt en vigueur ». Car affirme-t-elle, la durée moyenne des nouvelles routes est normalement de 15 ans mais à peine cinq ans les routes Togolaises se retrouvent déjà dégradées à cause des surcharges des gros porteurs en majorité. Construite sur une superficie de 4,02 hectares, la station de pesage de Nagréongo est située à la sortie nord de la ville de Tsévié, dans la commune Zio 1. Cette station est située sur la route nationale n°1, sur le corridor Lomé-Cinkassé-frontière Burkina Faso.

A en croire, Souda Guitoba, Directeur technique de AGETUR-Togo, elle a été

construite par le Groupe d'entreprises EEBTP/ENSBTP. Elle est composée d'un bâtiment administratif, d'un bâtiment de sécurité, de 3 locaux opérateurs, de 2 postes de contrôle (entrée et sortie), d'un local technique informatique, de 3 pèse-essieu, de 2 paillottes de repos pour les camionneurs, d'un local énergie, d'un château d'eau et d'un bloc sanitaire situé au district sanitaire de Tsévié au profit des populations.

« Démarré le 10 février 2020, le projet de construction a connu quelques difficultés majeures notamment le démarrage des travaux et la poursuite en pleine épidémie de Covid-19 engendrant un ralentissement des travaux pendant presque toute l'année 2020 », a-t-il informé. L'installation de ces postes vise pour le pays de se conformer à la norme internationale et surtout pour contrecarrer les systèmes de fraudes instaurés par certains des conducteurs de ces gros porteurs pour contourner les dispositions de contrôle mises en place.

Notons que la gestion de ces deux sites de pesage revient à la SAFER qui fait de la lutte contre la surcharge une si grande priorité.

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Fête des Martyrs : Le peuple togolais y tient toujours

Instaurée par l'ancien Chef de l'Etat feu Gnassingbé Eyadema pour commémorer la mémoire des vaillants fils et filles du terroir qui ont perdu la vie en luttant contre la colonisation et les envahisseurs, la journée commémorative du 21 juin a été une fois encore respectée cette année.



Déclarée fériée chômée et payée, la journée des martyrs observée le 21 juin de chaque année a été célébrée mardi dernier dans un esprit de recueillement sur toute l'étendue du territoire national. Cette célébration a permis une fois encore au peuple togolais d'honorer la mémoire des fils et filles du terroir qui ont sacrifié leur vie pour la nation. À la place des martyrs, pour le compte de Lomé

et au nom du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, fait le dépôt symbolique de gerbe. Une minute de silence a suivi avant l'exécution de l'hymne national. Plusieurs membres du gouvernement, de l'Assemblée Nationale, des représentations diplomatiques, des Forces Armées Togolaises ont été également présents à la cérémonie.

Mieux comprendre avec Dr. MAMAN Halourou, Enseignant vacataire au département d'histoire de l'Université

de Lomé, le sens de la commémoration de la date du 21 juin (fête des martyrs au Togo)

Le contexte, c'est celui de la lutte pour l'indépendance au Togo entre 1956 et 1960. En effet en 1956, la France dans sa stratégie de retarder aussi longtemps que possible l'accession de ses colonies à la souveraineté internationale a, par le biais de la loi cadre (ou la loi Gaston Defferre) décidé d'accorder l'autonomie aux dites colonies dont le Togo servait de pays pilote. Ce que les nationalistes (CUT et JUVENTO) ont rejeté catégoriquement en vain car, Nicolas Grunitzky, chef de file des progressistes l'a favorablement accepté et sera choisi comme le premier ministre de la République Autonome du Togo (RAT) en 1956.

Mais les nationalistes ont manifesté leur mécontentement jusqu'à la tribune de l'ONU sous forme de pétition. Alors l'ONU décide d'envoyer une mission sur place pour voir comment les Togolais vi-

vent le statut de l'autonomie. Cette mission onusienne dirigée par le libérien Charles King a sillonné tout le territoire togolais et arrivé à Lama Kara plus précisément à Pya-Hodo, les nationalistes ont organisé une manifestation pour protester et exprimer devant lui leur refus de ce statut d'autonomie le 21 juin 1957. Alors, pour disperser les manifestants, l'armée coloniale tire sur la foule faisant une vingtaine de morts. C'est donc en mémoire de ces victimes combattantes de la liberté de notre cher Togo que tout le pays célèbre la journée du 21 juin, pour leur rendre hommage.

Mais, aujourd'hui, la commémoration de la fête du 21 juin ne se limite pas seulement aux combattants de la lutte d'indépendance. En effet, suite à la recommandation de la Conférence Nationale Souveraine (CNS) en 1991, elle a été élargie à tous les Togolais morts pour la patrie depuis l'indépendance à nos jours.

Daniel

2^{ème} Forum annuel économique de Doha, au Qatar: Faure Gnassingbé présente les atouts du Togo aux investisseurs

A l'invitation de l'Émir du Qatar, Son Altesse Cheikh Tamim Bin Hamad AL Thani, le chef de l'État togolais participe, depuis le 20 juin dernier, au deuxième forum économique annuel du Qatar. Pendant trois jours du 20 au 22 juin dernier, les dirigeants du monde, partenaires au développement et autres investisseurs ou opérateurs économiques, réunis à Doha, ont échangé dans un format dialogue, en vue de trouver des stratégies globales pour relever les défis les plus urgents des économies et assurer une reprise égalitaire de la croissance post-pandémie.

Plusieurs thématiques étaient retenues pour les travaux à savoir la résilience des chaînes d'approvisionnement, l'inflation, la transition énergétique, l'économie numérique, les investissements ou la renaissance des économies africaines.

Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a pour sa part été le mardi 21 juin 2022, l'hôte d'une session dédiée au Togo. A cette présentation, il a exposé les atouts dont disposent son pays pour les investisseurs en vue de pouvoir investir. Au cours

de cet exercice qui a rassemblé un aréopage de représentants d'institutions financières internationales, d'entreprises et de diplomates, le chef de l'État togolais a élargi la réflexion globale en s'inspirant des choix, des expériences et des perspectives du Togo. Seul intervenant en provenance d'un pays francophone d'Afrique au cours de la séquence consacrée au futur du continent, intitulée « In conversation with President Gnassingbe », Faure Essozimna Gnassingbé a évoqué les ressorts de l'inclusion socio-économique de



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

notre pays dans un contexte de crise sanitaire et économique, et mentionné les préoccupations posées par l'inflation et l'insécurité au plan régional. A Doha, Faure Essozimna Gnassingbé n'a pas manqué de mettre en lumière les avantages compétitifs du Togo et l'attractivité que représente la possibilité de développer des chaînes de valeurs, tout en profitant de la compétitivité du Port autonome de Lomé.

Face à la dégradation du contexte sécuritaire régional, une réponse

multidimensionnelle est apportée, par le Togo, avec une composante essentielle sur la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, le Togo met en œuvre une Feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales, consolider la paix, dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie, moderniser le pays et renforcer ses structures.

Daniel A.

Litiges fonciers: Origine coloniale et possibles solutions au Togo

Au Togo, les litiges fonciers sont légions et constituent l'une des causes qui divisent davantage les communautés. A la direction de la recherche et de l'innovation de l'Université de Lomé, le sujet est devenu préoccupant et l'on a décidé de revisiter l'histoire de la colonisation pour aider à résoudre les différends. C'est dans cet esprit, que le département que préside Prof Joseph Tsigbe a organisé le jeudi 16 juin dernier dans le temple du savoir une conférence d'actualité sur le thème « Des terres "sans maîtres" ! ».



Des Terres "sans maîtres" ! L'histoire de la colonisation du centre et du sud-Togo, 1902-1992 est un ouvrage du Prof Badjow Koffi Tcham.

Le conférencier du jour a démontré que la colonisation est à l'origine des litiges fonciers au Togo. Pour lui, c'est un processus qui a été enclenché par l'administration coloniale allemande à partir de 1902 installant des populations dans les camps dits de redressement.

Lorsque les Allemands sont partis, les français ont repris la politique de colonisation pour la mise en

valeur des terres du centre. Les populations ont été désignées et cela a été fait en plusieurs étapes.

« A la veille de l'indépendance du Togo, il y a avait plus de 300 villages qui ont été installés dans la zone que nous appelons camps de redressement », a-t-il révélé.

Le Prof Tcham conclut que suite à l'ambition du colon, les communautés qui vivaient entre elles ont été disloquées et n'ont pas été intégrées. Il y a eu, déplore-t-il, des expulsions qui ont débouché sur les litiges fonciers avec pour exemple les massacres perpétrés dans les années 90 dans la région des

plateaux. « Aujourd'hui, il faut trouver une solution à ces communautés qui ont été déplacées malgré elles, régler leur situation sur le plan foncier pour une cohésion nationale », a conseillé l'auteur.

Litiges fonciers et recherche

La tenue d'une telle conférence d'actualité marque la volonté des enseignants chercheurs de changer de paradigme : Ne plus rester cloîtrés dans les murs de l'université de Lomé mais faire profiter des fruits des recherches aux communautés. « Si la recherche marche, il faut que la communauté au sein de laquelle nous vivons puisse s'en rendre compte. L'une des missions de l'université c'est de servir la communauté. Les questions qui taraudent l'esprit du citoyen doivent aussi s'inviter dans le temple du savoir pour que les universitaires se prononcent là-dessus », a expliqué Prof Tsigbé.

Le directeur de la recherche et de l'innovation de l'Université de Lomé ajoute qu'en débattant de l'ouvrage du Prof Tcham, les universitaires entendent revisiter l'histoire coloniale en vue d'amener les communautés à mieux comprendre les ressorts de litiges fonciers qui surgissent et qui opposent les peuples.

Carole A.

Les propositions des Evêques du Togo contre le terrorisme

La Conférence des Evêques du Togo (CET) se sent interpellée par les attaques terroristes que subit le Togo. Les évêques catholiques ont réfléchi du 14 au 17 juin derniers aux contributions qu'ils pourront apporter au gouvernement togolais dans la lutte contre ce fléau. Les prélats invitent le gouvernement à travailler entre autres pour l'éradication de la précarité, les injustices sociales et la crise de confiance entre civils et militaires.



Réunis en session ordinaire du 14 au 17 juin derniers à Lomé, les membres de la CET ont reçu en audience, le Délégué de l'Eglise catholique au sein du comité interministériel de lutte et prévention contre l'extrémisme, venu leur présenter le rapport des activités auxquelles il a eu à participer.

La CET imprégnée des mécanismes mis en place par l'Etat a exprimé sa reconnaissance aux autorités togolaises pour les structures instituées dans le but de prévenir l'extrémisme violent. « Face à l'inquiétude croissante suscitée par cette situation, les Evêques ont réfléchi aux contributions qu'ils pourront apporter en concertation avec les leaders des autres confessions religieuses », précise la déclaration ayant sanctionné la session.

Menace réelle selon les évêques catholiques

En allant dans ce sens, les prélats invitent chaque citoyen à prendre conscience de la réalité du terrorisme et à être vigilant. Aux jeunes, les évêques catholiques demandent à ne pas succomber à

la tentation de se faire enrôler par les groupes extrémistes.

« Les Evêques encouragent les dirigeants à poursuivre les efforts dans la lutte contre ce fléau et l'éradication de ses causes qui sont notamment les précarités, les injustices, les frustrations, la crise de confiance entre civils et militaires, et entre les citoyens et l'Etat », ont-ils recommandé.

Le Togo est devenu ces temps-ci, la terre d'accueil des terroristes. Dans la nuit du 10 au 11 mai 2022, une attaque a été enregistrée au niveau d'un poste avancé du dispositif de l'opération Koundjoaré situé dans la localité de Kpépakandi (préfecture de Kpendjal). Le bilan fait état de 8 morts et 13 blessés.

La semaine dernière, une attaque a été déjouée entre Gnoaga et Gouloungoussi dans l'extrême nord du pays après celle enregistrée dans la nuit du 9 au 10 novembre 2021 également dans le nord Togo.

Ampiaba A.

Reprise des fêtes et rites traditionnels: De chaudes empoignades des Evala en pays kabye à partir du 9 juillet prochain

Suspendue depuis deux ans pour cause de la crise sanitaire à coronavirus, la célébration des fêtes et rites traditionnels sont désormais autorisés. C'est ce qu'on retient de la note conjointe signée le 15 juin 2022 par le ministre d'État, ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement du territoire Payadowa BOUKPESSI et du ministre de la culture et du tourisme Kossi Gbényo LAMADOKOU.

Peu à peu, les Togolais retrouvent la vie d'avant la pandémie du covid 19. Avec les mesures sanitaires qui s'allègent, le gouvernement vient de franchir un nouveau cap en autorisant la célébration des fêtes et rites traditionnels. «Tenant compte du ralentissement des contaminations à la Covid-19, le gouvernement autorise la reprise de la célébration publique des fêtes et rites traditionnels sur toute l'étendue du territoire», lit-on dans la note. A peine la diffusion de cette heureuse décision faite, les chefs traditionnels du pays kabye qui attendaient impatientement cette autorisation se sont retrouvés pour défi-

nir le calendrier des Evala 2022.

Réuni le 16 juin 2022, au lendemain de la publication du communiqué gouvernemental, les garants des us et coutumes en pays kabye ont décidé de la reprise des empoignades des luttes traditionnelles dans les arènes au son des chants, castagnettes, flûtes, cornes, gong et tam-tams à partir du 9 jusqu'au 17 juillet prochain pour le compte des Evala édition 2022. Cette sortie officielle du calendrier complet de la première édition des luttes traditionnelles en pays kabye après la crise sanitaire à covid19, est un appel pour le jeune kabye à l'âge d'initia-



tion des rites traditionnels Evala appelé «Evalu», de reprendre rapidement les entraînements des techniques de lutte. Notamment la pratique des «nakama» une technique très important à maîtriser malgré sa force physique par tout lutteur qui a vraiment envie de terrasser son adversaire.

La course est également lancée pour la maîtrise de soi, à l'abstinence

sexuelle et aux autres privations, mais aussi à la recherche du chien l'animal très recommandé pour la cérémonie. Les ambassadeurs et les danseurs sont aussi invités à revisiter de leur côté, leurs instruments de musique et leurs accoutrements abandonnés depuis deux ans.

Malgré que les autorités recommandent la présentation de preuves vaccinales,

le port des masques et le lavage des mains avant l'accès à ces lieux de réjouissances, la décision de la reprise de la célébration des fêtes et rites traditionnels est à saluer. Cette fête, faut-il le rappeler, outre son caractère coutumier, est une occasion de rencontres, de retrouvailles, des activités économiques et touristiques. Une aubaine pour les acteurs événementiels de renouer avec leurs profession. Par ailleurs, il va valoir redoubler de vigilance non seulement face à la covid19 qui n'est pas totalement finie, mais surtout contre les djihadistes qui aiment opérer à ces occasions qui rassemblent beaucoup de personnes. Les autorités en charge de la sécurité sont donc interpellé à prendre des mesures efficaces qui s'imposent pour encadrer ces rencontres.

Daniel A.

Calendrier des luttes «Evala» Préfecture de la Kozah Edition 2022

PREFECTURE DE LA KOZAH

CALENDRIER EVALA EDITION 2022

JOURS	RENCONTRE (COMPETITIONS)	LIEUX	HEURES	OBSERVATIONS
Vendredi 07 Juillet 2022 (YEMEN)	Descente du souverain sacré/foolou (Tchadjo) &...	PIYA-LAD		Dans la soirée
Samedi 09 Juillet 2022 (MAZI)	YADE			
	Préliminaires dans tous les Alou (sanctuaires)		05 H	
	Yacoué contre Kadayo	EPP Yacoué-Poulou	09 H	1/8 de finale
	Kpéloué contre Poulou	EPP Yacoué-Poulou	09 H	1/8 de finale
	Sodé contre Panadiwa	EPP Yacoué-Sodé	09 H	1/8 de finale
	LAD-HAUT contre LAD-BAS	EPP Kagralada	09 H	N.B Ouverture Officielle des luttes EVALA
	BOHOU			
	Préliminaires			
	Waldé bas contre Pyadé bas	Patoulé	10 H	1/8 de finale
	SARAKAMA			
		EPP de Sarakama	11 H	Préliminaires et éliminatoires
YAKA (PREFECTURE DE DOUFELBOU)				
		Terrain cantonal	12 H 30min	Préliminaires et éliminatoires
DIMANCHE 10 Juillet 2022 (KUDJUKA)	YADE			
	Agbandé contre Kayadé	EPP Kayadé	08 H	1/8 de finale
	Aroulamié contre Sodé+Panadiwa	EPC Yacoué - Sud	08 H	1/8 de finale
	Kpéloué+Poulou contre Adessi	Noyou (Poulou)	09 H	1/8 de finale
	Yacoué+ Kadayo contre Pou	Noyou (Poulou)	10 H	1/8 de finale
	Aroulamié + Sodé+ Panadiwa contre Agbandé + Kayadé	EPP Yacoué Kayadé	15 H	1 ^{ère} 1/2 finale (Yacoué - Bas)
TCHITCHAD				
Kébé+Nombouta+Sinié contre Agbaladé +Fandjilé	Kpancoyo	07 H	1/8 de finale	
Kébé+Sinié+Agbaladé contre Sodé +Waldé +Kédoué +Amandé	Kazangabéyo (terrain annex)	09 H	1/8 de finale	

DIMANCHE 10 Juillet 2022 (KUDJUKA)	Kagnidé+Kinié contre Abadé+ Kakale+ Tchôlé+Katchadé	Grazindé	09 H	1/8 de finale
	Bou contre Fatou	Kazangabéyo	09 H 30	1 ^{ère} 1/2 FINALE
	Yacoué contre Lohou	Boyôde	06 H	1/8 de finale
	Yacoué+Lohou contre Fatou	Boyôde	06 H	1/8 de finale
	Yacoué+Lohou+Fatoué contre Sakhoulé...	Sénoude	08 H	1/8 de finale
	Yacoué+Lohou+Fatoué+Sakhoulé contre Kébé	Kaligbanada	10 H	1/8 de finale
LUNDI 11 Juillet 2022 (HODO)	Kigbiling contre Hazi +Lohou	EPP Centrale de Tchitchao (terrain annex)	11 H	2 ^{ème} 1/2 FINALE
	BOHOU			
	Tchoyou+Kébé contre Waldé-haut+Pyadé-haut	EPP de Kozoussi	10 H	1/8 de finale
	Pawoude +Poulou-haut contre Poulou-bas +Pandié	EPP de Tchoumé	10 H	1/8 de finale
	Konadé +Poulou+Waldé+Tchilado contre Pyadé+Kébé +Loudé+Kébé	EPC B de Bohou-haut	10 H	1/8 de finale
	TCHITCHAD			
Bou+Fatou contre Kigbiling+Lohou+ Hazi	Terrain Cantonal de Grazindé	09 H	FINALE	
BOHOU				
Tchoyou+Kébé+Waldé-haut+Pyadé haut contre Waldé bas +Pyadé bas	CEG 1 Yacoué-Bohou	11 H	1 ^{ère} 1/2 FINALE	
BOUMONA				
Danse à Soumdina haut	Sonléde EPP Kaadé	12 H		
Danse à Soumdina bas	Morhé Pidié	10 H		
LASSA				
Danse à Afiloude	Afiloude	10 H		
PIYA				
Danse à PIYA- HODO	Place du marché de Pya - Hodo	14 H		
Ami contre Lao	Terrain CEG de Pya - Aké	15 H 30 min		
Villages de (Kadjia, Koudah, Avidira et Pitié entre eux)				
Grana contre Koudé	Terrain de Grana	16 H 30 min		
TCHARE				
Danse des EVALA à TCHARE	Place du marché de Tchare	13 H 30		
LAMA				

LUNDI 11 Juillet 2022 (HODO)	Éliminatoires à Lama-Bas, danse à Lama - Haut	Ayolomaké (Sarakwada)	12 H	
	YADE			2 ^{ème} ½ Finale
	Poulou+Kpeloué+Adassi contre Yaoudé+ Kadayo + Pou	EPP Yadié - Poulou	14 H	(Yadié - Haut)
	KOUMÉA			
	Préliminaires			
MARDI 12 Juillet 2022 (PYA)	SARAKAWA			
	Sara - Haut contre Sara - Bas	EPP Sara	07 H	½ de finale
	Kpindé contre Horo	EPP Sara	09 H	
	LASSA			
	Préliminaires à Lassa-Bas et Lassa - Haut			
	YADE	Terrain cantonal à côté du marché KOUDJOUKADA	11 H	FINALE
	PYA			
	Kodah contre Awidina	EPP de Pya - Hodo	08 H	½ de finale
	Boh+Bou+Bouwal contre Siyeh+Kazalou+Tchanhouré	Terrain LIM USCO	06 H	
	Kodah+Awidina contre Kadjika	EPP de Pya Hodo	10 H	
Akél+Lao contre Kiyoudé+Gnama	EPP de Pya - Aké	09 H		
LAMA				
Éliminatoires à Lama - Haut	Dans les villages	10 H		
SOUNDINA				
Préliminaires				
KOUMÉA				
Louoda +Fécouda contre Tchilé +Pyo	Terrain de l'Eglise	08 H	½ de finale	
Nandina +Houdé contre Kpatayou	Terrain de Houdé	08 H 30 mn		
Karé contre Mandé	CEG Kouméa II	09 H		
Sondé contre sédina +Lohou	2ème terrain du Lyolé	10 H		
TCHARE				
Kpéla+Tchakulimé contre Tchassidé+Kouté	Marché	08 H	½ de finale	
Daxudé+Sayada contre Kadeszi +Elindé	EPP d'Alpodé	08 H		
Léoudé contre Poude +Poda	Terrain de Simkpadé	08 H		
Kpindjoudé contre N'djoudé	N'gnama	08 H		

MARDI 12 Juillet 2022 (PYA)	BOHOU			
	Behou - Haut contre Bohou Tchamdé	Tchayinda	11 H	2 ^{ème} ½ Finale
	TCHITCHAG			
	Danse dans l'ancien marché Pda		11 H	
	DJAMDE			
Tounbou -Tchacodé contre Adjaka+Kawa+Angbénia	EPP Kawa	08 H	½ de finale	
Kpendé contre Kéli	EPP Centrale	15 H		
Olyayo contre Yaka Waya - Haut	CEG de DJAMDE			
LASSA				
Bounoda contre Siade et Yaka Waya Bas	Terrain cantonal			
Wissene Wiyagouda contre Tchassonghol	Terrain cantonal			
LANDA				
Préliminaires dans les quartiers				
PYA				
AKÉL + Lao + Koude + Gnama ou les Tchamdé	Ecole cantonale de Pya	06 H	1 ^{ère} ½ Finale	
Kadjika+Awidina+Kodah contre Pillaé	CEG Kagnalada	10 H	2 ^{ème} ½ Finale	
SOUNDINA				
Tchouu + Kradé+Agnadé contre Katskpa +Kougbékou+Kassiri, Sékété	A Tchouuda	09 H	1 ^{ère} ½ Finale	
KOUMÉA				
Karé+Mandé contre Sondé +Lohou + Sédina	2 ^{ème} terrain Lyolé	08 H 30 mn	1 ^{ère} ½ Finale	
LASSA				
Louoda+Péouda + Pyo + Tchilé contre Kpatayou + Houdé + Nandina	Terrain face à la maison du Ministre BODJONA	11 H	2 ^{ème} ½ Finale	
LASSA				
Préliminaires à Lasso-Bas et à Lasso - Haut	CEG de Houdé	08 H	½ de finale	
TCHARE				
Koéla+Tchakulimé+Tchassidé+Kouté contre Daxudé+Sayada + Kódonzi+Elindé	EPP de Tchare	15 H	1 ^{ère} ½ Finale	
BOHOU				
Tchouyou + Kollidé+Pyadé + Waldé contre Bohou Tchamdé + Bohou - Haut	Terrain Cantonal à L'EPP Korzossi	15 H	FINALE	

JEUDI 14 Juillet 2022 (SARAKAWA)	DJAMDE			
	Boudé contre Bounoda +Yaka Waya -Bas	Terrain cantonal du CEG de Djandé	07 H	½ Finale
	Kpendé-Kéli contre Piyayo+Yaka Waya - Haut	EPP Centrale	15 H	
	SARAKAWA			
	Kpindé +Horo contre Sara Haut + Hink		07 H	1 ^{ère} ½ Finale
	Kpessidé contre Kawa		09 H	2 ^{ème} ½ Finale
	LANDA			
	Kadja contre Heuloung	EPP de Kadja		½ de finale
	Pansou Sud contre Pansou Nord	Karaté		
	Lakpédjéba +Yadé contre Siyidié +Sékoué	EPP de Kasal		
Tchokoué + Soréba contre Kagnayadé + Tchoué	EPP de Soréba			
LAMA				
Gnangpé +Bacodé contre Lama - Bas	Terrain près de l'Eglise de Soudé	16 H	LAMA - HAUT	
Kollidé contre Poyng	CEG Lama Kollidé	14 H	½ Finale	
Kpindé +Poulou contre Poué	Terrain CEG de Lama-Kollidé	14 H		
Kollidé +Poyng contre Kpindé + Poulou +Poué	Terrain CEG de Lama-Kollidé	15 H		
LANDA				
Kadja + Heuloung contre Kpessidé	Centre artisanal	07 H	1 ^{ère} ½ Finale	
Kasal + Déwa contre Landa	Ecole Evangélique de Landa	09 H	2 ^{ème} ½ Finale	
PYA				
Akél +Lao+Koudé+Tchamdé contre Kadjika + Awidina + Kodah + Pillaé	Terrain Cantonal au Terrain rouge	09 H 30 mn	FINALE	
TCHARE				
Léoudé + Poude +Poda contre Kpindjoudé + N'djoudé	CEG de Wiyandé	08 H	2 ^{ème} ½ Finale	
SOUNDINA				
Sodou +Pillaé+Pevet contre Ewébé +Tcheyou et Hink	EPP de Pillaé	08 H	2 ^{ème} ½ Finale	
LASSA				
A Lassa - Bas			½ de finale	
A Lassa - Haut : Houdé contre Lao -Haut + Samala Haut	Terrain du Lycée des Montagnes	15 H	½ de finale	

JEUDI 14 Juillet 2022 (SARAKAWA)	SARAKAWA			
	Kpessidé + Kawa contre Sara	EPP cantonal de Sarakawa	15 H	FINALE
VENDREDI 15 Juillet 2022 (PIMÉA)	YAKA			
	DOUFELGOU	Terrain Yabou (cantonal) du CEG de Yaka	16 H 30 mn	FINALE
	KOUMÉA			
	Kawojo (Kaké, Sondé, Lohou, Mandé et Sédina) contre PINDOU (Louoda, Fécouda, Pyo, Houdé, Kpatayou, Tchoué et Nandina)	Terrain Cantonal du Lyolé de Kouméa	08 H	FINALE
	LANDA			
Kasal + Déwa +Loudé contre Kadja + Heuloung +Kpessidé	Terrain du Centre artisanal féminin	09 H 30 mn	FINALE	
LAMA				
Lama -Bas contre Lama - Haut	Terrain cantonal du lycée de Lama	10H 30 mn	FINALE	
DJAMDE				
Djandé - haut contre Djandé - Bas	Terrain cantonal du CEG de Djandé	13 H	FINALE	
LASSA				
Lao - Bas contre Houdé - Bas	Terrain de l'Ecole Centrale de LASSA - AHODO	15 H	½ finale	
TCHARE				
Wiyandé contre Tchoué	Terrain cantonal à l'USP de Tchoué	08 H	FINALE	
SOUNDINA				
Boundina-Bas contre Soundina - Haut	Terrain cantonal de l'Ecole officielle de Soudé	09 H 30 mn	FINALE	
LASSA				
Lassa -Bas contre Lama - Haut	Terrain cantonal à l'EPP AHODO	10 H 30 mn	FINALE M.E Côté de l'entrée des filles « Entrée »	
DIMANCHE 17 Juillet 2022 (RUDJOU)	Danse des EWALA dans les cantons			APOTHEOSE
	CHAMPIONNAT SUPER EWALA	Terrain de sport du Lyolé Kani 2	08 H 30 mn	

Nuisances sonores : Après les lieux de cultes A quand la répression des bars, plus "nuisants" que tout?

Les autorités togolaises dans leur droit régalien de préserver la quiétude, le calme et l'harmonie au sein de la cité se sont engagées à réglementer certaines activités ou pratiques qui émettent exagérément de bruits. Cet éveil des autorités émanant des plaintes des citoyens a amené le ministre de l'administration territoriale Payadowa BoukpeSSI à mettre fin à l'implantation anarchique des lieux de cultes. Une décision que l'on peut qualifier sans se tromper de deux poids de mesures vu le degré de bruits, de nuisance et d'obstruction de voies par des bars dans nos quartiers.



**Le ministre de l'Administration territoriale,
Payadowa BoukpeSSI**

Les bruits sonores émanant des usines, des moulins, des lieux de cultes, des bars et autres dans la cité sont très néfastes pour la santé et incommode pour le repos des populations. Et aucun citoyen ne peut tolérer cette nuisance même si c'est pour des raisons économiques et spirituelles. C'est ce qui a justement poussé certaines victimes à faire recours aux autorités. Lesquelles ont pris à cet effet de nouvelles mesures à travers le ministre Payadowa BoukpeSSI.

Ainsi, le ministre dans sa correspondance du vendredi 10 juin 2022 et dans le souci de mettre fin à l'implantation de plus en plus anarchique de lieux de cultes au mépris de la réglementation en vigueur, invite les préfets à prendre les dispositions nécessaires en vue d'interdire en collaboration avec les forces de l'ordre, toutes nouvel-

les implantations de lieux de cultes dans leurs ressorts respectifs.

S'agissant des nuisances sonores qui troublent la quiétude des populations, le ministre tout comme le directeur des cultes ne sont pas allés par quatre chemins pour mettre en garde les auteurs. On peut même attribuer cette mise en garde un défi "tolérance zéro" à relever. « La question des nuisances sonores générées par les lieux de cultes devenant de plus en plus insupportables pour les riverains, je vous demande de faire procéder aux constatations et de me transmettre sans délais les dossiers relatifs aux plaintes des riverains pour des mesures appropriées à prendre » écrit le ministre Payadowa BoukpeSSI aux préfets.

Commentaires

Une réaction qui fait craindre un braquage sur les

lieux de cultes. S'il est vrai que certains lieux de cultes font des bruits qui donnent de l'insomnie aux populations, il n'en demeure pas moins, pour les bars. Ces derniers, non seulement sont plus nombreux et, pour la plupart, occupent les voies publiques mais aussi font énormément de bruits surtout les nuits empêchant les paisibles populations de se reposer. Cependant le ministre Payadowa BoukpeSSI et le directeur des cultes, le Lieutenant-Colonel Bediani Belei ont malheureusement choisi de caresser ces lieux reconnus plus "nuisants", dans le sens du poil. Alors que l'intensité du bruit des lieux des cultes est formellement en dessous du seuil des 55 décibels, les baffles des bars continuent allègrement de crier à longueur de la nuit sans répit à "travers" les coins des quartiers au vu et au su de tout le monde. Autant le religieux n'a pas besoin de crier pour voir sa prière exaucée, autant le buveur n'a pas besoin du bruit pour savourer sa bière. En tout cas nul n'est au-dessus de la loi. La liberté de tout un chacun s'arrête là où commence celle des autres. C'est en cela qu'il importe plutôt de sanctionner sévèrement que ce soit au niveau des lieux de cultes ou des bars, les brebis galeuses que de vouloir interdire l'implantation des nouveaux lieux de prières. Sinon que deviendront les nouveaux quartiers qui continuent eux de leur côté à s'étendre ? Par ailleurs, faut-il le rappeler le Togo est un Etat laïc placé sous la protection de Dieu tout-puissant. Et ce Dieu doit être adoré sur toute l'étendue du territoire national suivant les réglementations édictées par le gouvernement.

Essobiou A.

Baccalauréat : Près de 75.000 candidats frappent à la porte de l'université

L'examen du Baccalauréat a officiellement démarré le lundi 20 juin sur tout le territoire du Togo. Ceci après successivement les examens du Probatoire, du CEPD et du BEPC. Au total, ils sont 74 305 candidats à compo-

ser pour ce diplôme qui ouvre les portes de l'université.

88 centres d'écrits sont mobilisés sur toute l'étendue du territoire, dont la majeure partie pour l'enseignement général qui concentre plus de 85% des candidats. Les

épreuves, lancées sous la supervision des autorités administratives et locales, vont prendre fin samedi.

Carole A.

Astuces

BIENFAITS ET VERTUS DU PAIN DE SINGE



Le pain de singe, fruit du baobab, est originaire d'Afrique du Sud, du Botswana, de Namibie, du Mozambique et du Zimbabwe. Le baobab, un des plus vieux arbres du monde, produit de larges et lourdes fleurs blanches qui sont pollinisées par des chauves-souris durant la nuit. Les fruits, de couleur brunâtre ou verdâtre, ressemblent à des petites courges, dont la coque est très dure. C'est la pulpe contenue à l'intérieur qui est comestible, ressemblant à une sorte de poudre et présentant un goût acidulé. On peut également consommer le jus de pain de singe, plus communément appelé le bouye.

BIENFAITS NUTRITIONNELS DU PAIN DE SINGE

En Afrique, le baobab est connu comme l'arbre de la vie, car toutes ses parties peuvent être utilisées, dans les domaines de la nourriture, de la médecine ou encore de la construction. Dans ce continent, la pulpe du fruit est utilisée pour faire des crèmes glacées ou des boissons ou comme levure pour des gâteaux. Fruit de plus en plus à la mode en raison de ses propriétés nutritionnelles exceptionnelles, le pain de singe est de plus en plus répandu sur notre continent, dépassant même le fameux kale américain. Il est très énergisant et convient même aux personnes intolérantes au gluten. Très riche en vitamine C (3 à 6 fois plus que les oranges), en antioxydants (4 fois plus puissants qu'un kiwi et 15 fois plus qu'une pomme), en calcium (2 fois plus que le lait), en zinc, en fer, en phosphore, en acides aminés et en potassium, ce fruit contient également beaucoup de pectines, qui sont parti-

culièrement importantes pour aider à la digestion et pour équilibrer le niveau de sucre. Les fibres, à la fois solubles et insolubles, qui sont présentes dans le pain de singe, aident à soigner la flore intestinale et à la garder en pleine santé.

USAGES MÉDICINAUX

Des études ont démontré les bienfaits du pain de singe dans le domaine de la médecine. En effet, ce fruit a des vertus anti-diarrhéiques, anti-inflammatoires et analgésiques, qui peuvent être bénéfiques pour les maladies cardiaques et le diabète. Le pain de singe est également utilisé contre les maux gastriques, mais aussi comme fortifiant, pour lutter contre les caries, pour traiter l'arthrose, la rougeole et la variole, pour cicatriser les plaies ou pour hydrater la peau. Chez les animaux, le pain de singe aide à protéger le foie des toxines chimiques, en plus d'être immunostimulant. L'avantage du pain de singe est qu'il n'y a pas de contre-indications à son utilisation. Il ne contient pas de gluten, n'est pas allergisant, mais peut, dans certains cas, provoquer une diarrhée passagère s'il est consommé en trop grandes quantités.

COMMENT CONSOMMER LE PAIN DE SINGE

La pulpe du fruit séchée peut être utilisée comme poudre et incorporée dans des jus, dans des smoothies ou dans des cakes ou gâteaux. On peut aussi répandre la poudre sur des céréales, des yaourts, des fruits frais ou des salades. Le jus de pain de singe (appelé bouye), quant à lui, peut être produit à partir de la poudre ou à partir des graines.

conservation-nature.fr

Fédération Togolaise de Sport Boules

Dominique GNAZO pour un nouveau départ

Un air nouveau va souffler sur le Sport de Boules (pétanque) au Togo. C'est ce qui se dégage de la joie unanime de joueurs et des amoureux de la pétanque à la sortie du congrès électif de la Fédération togolaise de ladite discipline. Et pour cause, l'élection du nouveau bureau chapeauté par maître Dominique GNAZO, un homme digne de confiance et très engagé à rehausser l'image de la pétanque au Togo.



Me GNAZO Dominique délivrant son message

En congrès électif le samedi 18 juin 2022 à Lomé, la fédération nationale de la pétanque s'est dotée d'un nouveau patron, il s'agit du juriste, politiste Dominique GNAZO, Notaire de profession, élu à l'unanimité, Président de la dite fédération avec 38 voix sur les 38 votants.

Très amoureux et pratiquant du jeu de pétanque, le nouveau patron de ce sport qui va diriger pour un mandat de 4 ans, la nouvelle équipe de 9 membres élus également à l'issue de ce congrès, s'engage à donner une identité à ce Sport. « Notre équipe s'engage à améliorer la pratique du sport de la pétanque, parce que ce sport est orphelin de structures et de moyens », a indiqué le nouveau président à l'issue du congrès électif.

Serein, il prévoit très prochainement se lancer sur son premier chantier qui est la restructuration du sport des boules tant sur le plan national qu'international. Pour avoir hissé le Sport de Boules togolais au rang du vice-champion à la dernière compétition continentale, Edem Bonou, le président sortant se dit très satisfait de son travail et de son bilan à la tête de cette fédération depuis avril 2018.

Bien que les textes lui permettent de se représenter, l'ancien président de pétanque Togolaise dit être abstenu de poser sa candida-

ture, pour laisser la place à son successeur qui dit il est un homme de confiance. Edem Bonou se rend disponible pour, affirme ce dernier, accompagner et orienter la nouvelle équipe dirigeante en cas de besoin pour plus de rayonnement du sport de Boules togolais.

Rappelons que le (Sport) Jeu de boules, originaire du Midi provençal est pratiqué sur un terrain quelconque, et dont les parties se jouent en treize ou quinze points, avec des équipes de deux ou trois joueurs, disposant chacune de six boules métalliques qui doivent être lancées le plus près possible du cochonnet, dans une posture précise (jambe droite en arrière, le pied gauche ne portant sur le sol que par le talon).

La liste des nouveaux membres de la Fédération Togolaise de Sports de Boules. Président : Me GNAZO Dominique

Vice Président : Amegnaglo Hyacinthe

Secrétaire Général : MATHEY Marc

Secrétaire Général Adjoint : ATOKO Vinyuame

Trésorier Général : Togbe Obube

Trésorier Général Adjoint : Doumassi Aubin

Conseiller(e) :

-Mme Bouraima Ruth

-M. Ayeboua

-M. Koroma Julien

Daniel A.

Pas de meeting de la DMK samedi prochain : Les vraies raisons

La manifestation prévue par la Dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) ce samedi 25 juin est interdite. L'annonce a été faite à travers un communiqué rendu public et signé du ministre de la sécurité et de la protection civile, Gal. Yark Damehame. D'après le communiqué lu à la Télévision nationale (TVT) hier, d'importantes raisons justifient cette interdiction. Le ministre évoque le « contexte sécuritaire sous-régional et national très préoccupant marqué notamment par une volatilité et une imprévisibilité notoire ». Organiser une

manifestation dans cette situation, argumente Yark Damehame, « est de nature à compromettre les efforts en cours pour préserver l'ordre public et la sécurité nationale ».

Par ailleurs, le patron de la sécurité, tenant compte des contraintes qu'imposent les nouvelles menaces à l'appareil sécuritaire du pays et « des renseignements de dernières minutes » surtout du risque majeur qui pourrait en découler pour la sécurité des personnes et des biens, « portent à la connaissance des partis politiques organi-

sateurs que le meeting prévu ce samedi 25 juin 2022 à Bè Kondjindji est interdit ». Rappelons que le ministre de l'administration territoriale de la décentralisation et du développement des territoires Payadowa BOUKPESSI dans sa réponse du 17 juin dernier n'avait ni autorisé ni interdit la marche de la DMK. Il avait seulement exhorté les organisateurs à prendre des mesures nécessaires pour la lutte contre la pandémie de coronavirus.

Daniel A.

Législatives 2022 en France:

Echec « cuisant », Macron face aux réalités du pouvoir

Les résultats du second tour des élections législatives ont révélé un échec cuisant du parti au pouvoir. En effet, la coalition d'Emmanuel Macron n'a obtenu que 234 sièges au Palais-Bourbon, loin derrière le seuil des 289 sièges permettant de décrocher la majorité absolue.

Le patron de l'Elysée se retrouve donc sans majorité pour gouverner. Selon les estimations d'Ipsos-Sopra Steria, la coalition des partis qui soutiennent Emmanuel Macron ont obtenu 234 sièges au Palais-Bourbon, loin derrière le seuil des 289 sièges permettant de décrocher la majorité absolue. La Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), née de l'union de La France insoumise (LFI), d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), du Parti socialiste (PS) et du Parti communiste (PCF), a obtenu 137 élus, devenant ainsi la deuxième force politique au Palais Bourbon, pour peu que celle-ci reste unie. Le parti de la principale opposante Marine Le Pen, s'en est sorti avec un résultat assez impressionnant et à la fois surprenant. Le Rassemblement national (RN), a obtenu 89 députés, alors que Les Républicains (LR) obtiendraient, eux, 61 sièges et son allié UDI trois, contre une centaine dans la précédente législature. Marine Le Pen promet « une opposition ferme, mais responsable » : « Nous incarnerons une opposition ferme, c'est-à-dire sans connivence, mais une opposition respectueuse des institutions et toujours constructive. Notre seule et unique boussole est l'intérêt de la France et du peuple français. », a-t-elle dé-



claré.

Macron s'attendait à des élections législatives difficiles, mais pas à ce point: ne pas obtenir la majorité. C'est un désenchantement extrême et un véritable casse-tête pour le patron de l'Elysée qui n'a qu'une seule issue désormais: entreprendre des manœuvres politiques afin de convaincre des députés d'autres bords, à s'engager pour sa cause pour obtenir une majorité à l'Assemblée Nationale, au risque de perdre quasiment le contrôle de sa gouvernance.

Parmi les élus du peuple français, se trouve une femme de ménage d'origine africaine, Mme Rachel Keke. A la découverte de Rachel Keke, la femme de ménage élue députée en France Rachel Keke, une franco-ivoirienne est élue députée à l'Assemblée nationale française à l'issue du second tour des législatives. Elle a remporté les élections dans la 7e circonscription du Val-de-Marne avec 51,38% des suffrages exprimés. Sa candidature a été portée par la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes). Figure inconnue dans la sphère politique française, la Franco-Ivoiri-

enne a construit sa popularité lors de la grève des femmes de chambre à l'hôtel Ibis des Batignolles pendant plus de 20 mois. En tant que porte-parole, elle a su conquérir le cœur de ses camarades comme un vrai leader. Rachel Keke Raïssa, la nouvelle élue est née en Côte d'Ivoire à Abobo en mai 1974, d'un père conducteur d'auto-bus et d'une mère commerçante. Après le décès de sa génitrice, Rachel était devenue à l'âge de 12 ans, le pilier de sa famille. Elle avait désormais la responsabilité de les prendre en charge. A la recherche du bien-être, elle débarque en France en 2000. Rachel Keke a d'abord travaillé dans la coiffure avant de se retrouver dans l'hôtellerie. Au début de son aventure dans l'hexagone, elle a vécu de durs moments. Rachel a été pendant longtemps entre les squats et appartements d'amis avant de se stabiliser dans un logement grâce au « Droit au logement ». 15 ans après son arrivée en France soit en 2015, la Franco-Ivoirienne, mère de cinq enfants, a été finalement naturalisée

afrik-plus.com

DOUANES AEROPORT

EXIGEZ LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
CONTRE TOUT PAIEMENT

POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION APPELEZ LE NUMÉRO VERT : **8280**



La douane se rend disponible aux voyageurs pour toute information et renseignement relative à ses services. En vue de lutter efficacement contre la corruption, l'OTR a mis un numéro vert, 8280, à la disposition des voyageurs pour dénoncer tout acte de corruption.

Web : www.otr.tg
Email : dodacp@otr.tg / otr@otr.tg
Tél : (douane aéroport) : +228 22 26 01 47










La SAFER

Le Système autonome de financement de l'entretien routier, SAFER, un fonds d'entretien routier de dernière génération, est une initiative du gouvernement togolais, préservée par l'État, destinée à assurer le développement durable de nos infrastructures routières.

Créée par décret n°63 3013-018/PB du 26 mars 2012, la SAFER est en effet un établissement public, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative.

Elle dispose de plusieurs instances dirigeantes, à savoir un conseil de surveillance, qui est chargé d'assurer la gestion des ressources dans les domaines concernant notamment les infrastructures routières, les Finances, les Transports, les Ports maritimes et fluviaux. Elle est aussi dotée d'un conseil d'administration composé de trois représentants du gouvernement, de deux représentants du secteur privé et de deux représentants des usagers de la route. La SAFER est également dotée d'une direction, responsable de la gestion de la société et

responsable de sa gestion devant le conseil d'administration.

Elle se fait reconnaître sur toute l'étendue du territoire par des postes de péages, entre autres, sur la route nationale N°1 à Compté et le poste de péage de Gbété, qui se chargent de la collecte des fonds destinés aux routes, ainsi que d'autres activités de construction. Elle se fait aussi identifier sur le terrain par des services d'entretien routier, chargés du nettoyage des routes et du stockage des déchets.

SAFER est également un client de « Cho Africa Online », qui lui offre ses services en matière de communication, de marketing ainsi que des renseignements à toute personne morale ou physique, en la contactant au 01 90 50 50 50.

La SAFER est membre de l'Association des Fonds d'entretien routier africain (AFERA) et fait partie de la liste des Clients bancaires d'Afrique de l'ouest (COBAC), un établissement sous régional de la même organisation.

- ENTRETIEN ROUTIER**
- GESTION DES POSTES DE PEAGES**
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Route nationale n°1 (Agoè Cacavelli) Lomé-Togo BR8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES